



Communiqué de presse
Paris, le 27 juillet 2017

Grenoble, Tourcoing et le Pays du Perche Sarthois labellisés « Villes et Pays d'art et d'histoire »

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, sur proposition du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, a décidé d'attribuer le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » à deux nouveaux territoires, Grenoble et Tourcoing, et d'étendre le label à un territoire déjà labellisé, le Pays du Perche Sarthois.

L'attribution du label « Ville et Pays d'art et d'histoire » s'inscrit dans l'action du ministère de la Culture en faveur de la sensibilisation de tous les publics à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. La valorisation du paysage et de l'architecture du XX^{ème} siècle font également partie des priorités inscrites dans les conventions « Villes et Pays d'art et d'histoire », signées par les collectivités qui s'engagent ainsi dans une démarche globale de développement durable et de promotion de leur territoire auprès des habitants et des touristes. Le réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire » participe activement à l'ensemble des actions de valorisation de l'architecture organisées par le ministère de la Culture.

Enfermée dans un écrin montagneux, **Grenoble** est identifiée comme cité d'innovations scientifiques et technologiques et comme ville universitaire. Riche d'un patrimoine ancien et d'édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » par le ministère de la Culture, la ville entend, grâce au label « Ville d'art et d'histoire », faciliter la compréhension de la diversité de ses patrimoines, susciter la participation des habitants pour enrichir la connaissance et coordonner les acteurs intervenant dans le champ du patrimoine, de l'architecture et de la médiation.

En attribuant le label « Ville d'art et d'histoire » à **Tourcoing**, la ministre de la Culture reconnaît la qualité des actions conduites par la ville pour la reconversion du patrimoine industriel, sa volonté de faire de ce label un outil de cohésion sociale, mais également la priorité donnée par la ville aux actions éducatives.

Le **Pays du Perche Sarthois** a, quant à lui, reçu le label « Pays d'art et d'histoire » en 1998. Dès lors, le syndicat mixte a su valoriser les richesses patrimoniales de ce territoire et s'appuyer sur des professionnels très qualifiés et un réseau associatif engagé pour aller à la rencontre des habitants et des scolaires. Le renouvellement de

la convention « Pays d'art et d'histoire » porte sur un territoire modifié à la suite de la reconfiguration des communautés de communes au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil national, réuni le 22 juin 2017, a par ailleurs annoncé le renouvellement des conventions des « Villes d'art et d'histoire » de Nîmes (Occitanie), Bourges, Loches (Centre-Val-de-Loire) et Roubaix (Hauts de France).

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire compte désormais 188 « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinsitereCC